

## Conseil municipal du vendredi 14 octobre 2011

### 1) Forêts

Le conseil adopte l'état d'assiette prévu pour 2012.

Suite aux travaux forestiers qui seront réalisés dans la parcelle 2, le fossé qui délimite la forêt communale sera réhabilité (hiver 2012). Un courrier sera envoyé aux riverains (gare d'Aillevillers).

Quelques petites parcelles forestières privées sont enclavées dans la forêt communale (parcelle 34). Un courrier a été envoyé à tous les propriétaires pour leur faire une proposition d'achat.

### 2) personnel communal

La liste exhaustive du personnel communal est communiquée au Conseil. Les horaires et tâches sont examinés. Il est décidé de confier le ménage de la salle Tenlor à Mme Morand en plus de son travail à la salle Suzanne Parisot.

### 3) Travaux en cours

-rue Henri Duhaut : nous sommes toujours en attente des crosses des candélabres  
quelques travaux concernant les enrobés sont encore à réaliser par l'entreprise Eurovia  
les employés communaux sont en train de préparer les parterres  
la réception des travaux est prévue le 19 octobre à 14h30

-rue des Princes : reste la mise en service de la station de relevage

-chemin du Fahys : réception des travaux : mercredi 19 octobre à 11h

-enfouissements HTA : les transformateurs ne seront livrés que courant décembre  
les lignes HTA ne disparaîtront que durant l'été 2012

-protection des captages : le dossier d'enquête publique est finalisé. Il est entre les mains de l'ARS

### 4) TA (taxe d'aménagement)

La TLE (taxe locale d'équipement) sera supprimée à compter du premier janvier 2012 et remplacée par la TA (taxe d'aménagement). En l'absence de délibération, celle-ci sera automatiquement de 1%. Or notre TLE était de 1,5%. Il est donc décidé d'appliquer le même taux à la nouvelle TA.

5) Le conseil accepte la proposition d'achat à 145 000 euros de la maison Gustin.

### 6) Analyse budgétaire

Le maire fait part au conseil de l'analyse budgétaire de la commune que vient de lui remettre l'Agent Comptable. Cet outil, fort utile pour la préparation des budgets à venir, fait apparaître une situation comptable saine.

#### 7) Divers

- Snack de la gare de St Loup : les propriétaires ont signé une convention avec RFF (réseau ferré de France) pour l'occupation du site. La commune, en accord avec celle de St Loup, a signalé à RFF les nuisances, au moins visuelles, de cette installation.
- commission « ordures ménagères » : mercredi 26 octobre à 9h.
- Mme Adeline François est autorisée à utiliser, une fois par mois, les locaux de l'ancienne BCD. Une convention sera signée avec elle en ce sens lorsque nous aurons déterminé le montant de la participation qui lui sera demandée.
- La commune souhaite être pleinement associée aux actions mises en oeuvre pour le traitement de la pollution sur le site de la CFP.

#### 8) dates à retenir :

- mercredi 16 novembre, vendredi 16 décembre, vendredi 3 février : prochains conseils
- samedi 7 janvier : voeux du Maire